Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 16087
27 janvier 2025

La nécessité d'un nouvel ordre international fondé sur des règles

Amendement[1] n° 15
M. George LOUCAIDES, Chypre, Groupe pour la gauche unitaire européenne

Dans le projet de résolution, avant le paragraphe 12, insérer le paragraphe suivant:

«Les États membres doivent garantir une égale obligation de rendre des comptes: à promouvoir l'application cohérente du droit international, en veillant à ce que tous les dirigeants soient tenus également responsables des violations commises, l'émission de mandats d'arrêt par la Cour pénale internationale (CPI) étant appliquée de manière impartiale.»

Déposé par:

LOUCAIDES George, Chypre, GUE
CASTEL Laura, Espagne, GUE
FERNANDES Emmanuel, France, GUE
GAVAN Paul, Irlande, GUE
HUNKO Andrej, Allemagne, GUE
ÖZTÜRK Berdan, Türkiye, GUE
STAMBACH-TERRENOIR Anne, France, GUE

1. 2025 - Première partie de session